

## Séance du conseil d'administration du CROUS Du 14 novembre 2023

## Délibération CA - 2023-11-14-02

Relative à l'approbation Budget Rectificatif n°2 de l'exercice 2023

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique Vu la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes publics et opérateurs de l'Etat

Vu les documents budgétaires annexés à la présente délibération

Vu la convocation des membres du conseil d'administration du CROUS de Limoges pour la séance du 14 novembre 2023

- Point de l'ordre du jour
  2. BR n°2 de l'exercice 2023
- Article 1 : Le Conseil d'Administration se prononce sur le Budget Rectificatif n°2 de l'exercice 2023

Nombre de membres participant à la délibération : 19

Abstentions: 0

Pour : 14

Contre: 0

Fait à Limoges le 14 novembre 2023

Le Recteur Délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation

Claudio Galderisi